XIVe ANNÉE N° 4398 MERCREDI 31 DÉCEMBRE

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,41

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
18, rue d'Angleterre, 18,
Téléphone : 672

Souverain Seigneur et Maître

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française

LA JOURNÉE

Au Conseil des ministres de ce matin, il a été décidé que, outre la prime de 25 000 francs, promise pour l'arrestation des Humbert, 15 000 francs seraient envoyés à la police espagnole.

×

M. Pelletan, malgré l'insistance des journaux, ne donne aucune explication nouvelle de l'affaire Tissier. Il se contente de supprimer ses réceptions du Jour de l'An.

M. Ronvier les supprime aussi.

×

Encore une demande de crédits supplémentaires qui porte le déficit de l'année à 222 millions.

×

Les Compagnies d'armateurs renoncent à leurs poursuites contre les inscrits maritimes grévistes moyennant des concessions qui leur sont faites à elles-mêmes par l'Etat.

Le conflit est terminé.

×

M. Rolland déposera, dès la rentrée, un nouveau rapport sur la réduction à deux ans du service militaire.

×

ETRANGER. — Au Maroc, la situation du Sultan paraît aggravée. Il aurait cherché à sortir de Fez; mais il aurait été repoussé. — Au Venezuela, l'Angleterre et l'Allemagne ont fait connaître clairement leurs réclamations. Les insurgés ont repris la campagne contre le président Castro.

ÉTRENNES DES PETITS

Album des Enfants *Tableaux célèbres.* — 1 vol. in-4° de 110 pages, beau papier, tirage en 12 couleurs. 3e mille.

Broché, couv. bleue, 3 fr.; port, 0 fr. 90. Relié, porcaline bleue, fers argent, 4 fr., tranches dorées à fr. 50; port, un colis de 3 kilos.

84 grands dessins de maîtres ou d'artistes, 14 pages humoristiques et 18 petits dessins ou portraits.

Histoire Sainte illustrée. —

Un vol. in-4° de 120 tableaux en chromo avec texte au verso.

Couv. gaufrée, 0 fr. 75; port, 0 fr. 20. Cartonné rouge, or, 1 fr. 50; port, 0 fr. 80.

Ces images produisent partout la meilleure impression et permettent aux enfants d'apprendre et de retenir, comme en se jouant, l'histoire du peuple de Dieu.

Alphabet illustré des enfants, *et premières lectures.* — Un vol. in-8° de 64 pages avec nombreuses gravures en couleurs et 26 pages illustrées de Lemot. 3e mille.

Relié 1 fr. 50; port, 0 fr. 50.

Outre l'alphabet vivant colorié, la numération, les syllabes, la ponctuation et accents, les phrases, les premières notions du temps, de l'arithmétique, le tout entrecoupé d'images, de traits, de couleurs, on trouve encore des lectures à la portée des enfants, de petites poésies, et les premières prières à leur apprendre. Dans une seconde partie très attrayante, le talent du dessinateur Lemot a su réunir en 26 pages presque tous les noms du dictionnaire, récréation et exercice de calligraphie.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

SOMMES-NOUS EN PAYS CIVILISÉ?

Lorsqu'un peuple perd sa vigueur morale, ce qu'on peut lui faire subir dépasse toute vraisemblance. Sa puissance d'esclavage est pour ainsi dire sans limites.

La sainte liturgie nous retraçait dimanche le monstrueux geste d'Hérode faisant périr, dans le périmètre de Bethléem, tous les enfants âgés de moins de deux ans, afin d'atteindre le Christ dont on lui avait annoncé la naissance. Hérode resta roi.

Aujourd'hui encore, dans certains pays orientaux, un signe du souverain suffit pour faire massacrer sans autre forme de procès des populations entières. Quiconque est mandé au palais y pénètre en tremblant, car il ignore s'il en sortira vivant. Les populations en ont pris leur parti.

L'histoire de la décadence romaine fut de même tout ensanglantée. Lorsqu'un Néron ou un Caracalla — et Dieu sait s'il y eut des empereurs de cette trempe! — envoyait à un patricien l'ordre de céder la place, celui-ci prenait un bain, s'ouvrait une veine et quittait ce monde pour plaire au tyran et le laisser hériter de sa fortune. Cela se passait en Occident, à Rome, chez les maîtres du monde. Et ainsi en fut-il pendant des siècles.

A l'époque de la Révolution française, tandis que les charrettes conduisaient à la guillotine les victimes du Comité de salut public, Paris continuait sa vie ordinaire d'affaires et de plaisirs. Chacun disait: Tant pis pour eux! Et Robespierre poursuivait ses exécutions.

L'habitude fait tout accepter. Les peuples comme les individus, lorsqu'ils se laissent envahir par la lâcheté, subissent tous les esclavages.

Ces souvenirs historiques se présentent d'eux-mêmes à l'esprit de l'observateur qui cherche à se rendre compte des étrangetés de la situation présente.

Nos lecteurs trouveront plus loin un tableau explicatif de l'une des séries d'immolation que M. Combes prépare, celle des Instituts de Frères.

Essayons d'analyser en quelques mots ce que renferme d'anticonstitutionnel, d'illégal, d'injuste, d'odieux, de barbare, sa proposition générale de refuser l'autorisation aux associations de ce genre qui l'ont sollicitée, ou plutôt son projet de la leur retirer, car — nous l'avons surabondamment prouvé samedi — ces Congrégations, dans le passé, étaient très légalement reconnues.

Ces Instituts étaient en règle avec la loi, la plupart d'entre eux avaient même traité avec l'Etat, ils avaient fondé en France et à l'étranger sur la foi de ces conventions. Il s'agit donc d'abord *de laisser protester honteusement la signature de la France.*

Les dix Congrégations de Frères dont nous avons les statistiques, et qui sont actuellement menacées, élèvent 264 000 enfants. Ce sont donc 264 000 victimes qui vont être expulsées des écoles qu'elles fréquentaient par droit de préférence légale. Certaines écoles communales ont des maîtres antipatriotes, socialistes, athées, libertins, au vu et au su de tous. Les enfants seront tous obligés, malgré les plus légitimes répugnances, de fréquenter ces maîtres et les élèves formés par eux. C'est la *violation des droits naturels de 264 000 enfants.*

Lorsque les pères de ces 264 000 enfants les avaient reçus à leur naissance, ils avaient cru pouvoir en faire d'autres eux-mêmes, se prolonger en quelque sorte en eux, et leur transmettre l'héritage de leurs croyances. Il n'en sera rien. L'Etat se substitue à eux, s'ils n'ont pas la fortune nécessaire pour leur assurer l'enseignement secondaire, et leur impose les maîtres officiels. *On foule ainsi aux pieds les droits sacrés des pères de famille.*

Les 13 253 Frères à qui on veut retirer l'autorisation sont des travailleurs en soutane. Ne pouvant vivre de l'air du temps, ils gagnent leur vie en faisant la classe. On propose de les jeter à la rue, de les expulser de leurs écoles, de leur retirer leur morceau de pain, sans se préoccuper en aucune manière de savoir comment ils pourront subvenir à leur existence. *C'est une odieuse hécatombe de travailleurs.*

Et enfin, puisque d'après les statistiques, il y a dans leurs rangs environ 1 300 vieillards sans ressources, c'est *la barbare condamnation à la misère de 1 300 invalides.*

Si les projets de M. Combes venaient à s'exécuter, les historiens se demanderaient plus tard comment la France du XXe siècle aurait pu tolérer pareille violation de tous les droits, pareille inhumanité.

Ils nous compareraient aux Orientaux fatalistes, aux Romains de la décadence, aux lâches de la Révolution.

La France acceptera-t-elle ce parallèle? Nous ne le pensons pas. Une telle exécution déterminera certainement dans les pays religieux des luttes dont l'issue possible fait frémir.

C'est pourquoi nous adressons un patriotique appel aux délégués sénatoriaux.

En choisissant dimanche les sénateurs nouveaux, qu'ils se souviennent de ce qui se prépare. Le silence observé intentionnellement par le ministère depuis quelques semaines ne change rien, en effet, aux hécatombes annoncées.

Qu'ils élisent donc des hommes libéraux qui aient pris l'engagement d'arrêter la République sur la pente jacobine où elle glisse rapidement.

Qu'ils envoient au Luxembourg des hommes respectueux de la liberté et des croyances religieuses, qui par leur sagesse rétablissent nos finances compromises, et par leur libéralisme bien compris nous rendent la paix civile.

Quelles belles étrennes ce serait pour la France!

FRANC.

GAZETTE DU JOUR

LE CATHOLICISME DES HUMBERT

Il est curieux d'observer les efforts désespérés qui sont faits en ce moment par le clan sectaire pour créer une légende sur le catholicisme des Humbert.

C'est de l'ingratitude, puisque les membres de cette honorable famille figurent parmi les dignitaires de la Franc-Maçonnerie.

C'est une trahison envers ce pauvre M. Jacquin et autres hauts fonctionnaires qui furent les convives fidèles jusqu'à l'adversité exclusivement. Il est vrai que les menus étaient irrésistibles; une ancienne cuisinière de la famille en donne ces aperçus savoureux:

La dépense journalière pour la table s'élevait, dit-elle, de 80 à 100 francs. Ce chiffre était centuplé lors des dîners d'apparat, qui étaient très fréquents. Les grands vins, les victuailles les plus rares et les plus chères y figuraient en abondance. Je me souviens même que dans l'un d'eux — en plein février, — on fit aux invités la surprise d'un dessert royal: on leur servit un cerisier nain.

Elle continue:

De même pour les grandes réceptions du château des Vives-Eaux, dont on fit de la chapelle une cave. Romain Daurignac trouva même spirituel, « esprit fort », de mettre, en guise de ciboire, une bouteille de champagne dans le tabernacle.

Eh mais, voilà un dernier trait qui montre bien, n'est-ce pas, le degré de catholicisme des Humbert?

Esprit fort et conscience faible: cela va bien ensemble.

O NEUTRALITÉ!

Dans une petite commune du Rhône, dont nous avons le nom sous les yeux, l'instituteur, désirant se signaler à la bienveillante attention de M. le ministre, vient de prévenir ses élèves qu'il ne tolérait pas que leurs livres classiques fussent recouverts avec des journaux autres que des journaux ministériels.

Chaque jour, le sévère pédagogue passe une revue minutieuse pour se rendre compte que cette prescription est respectée.

Il exigera bientôt que les boutons des culottes des bambins portent l'estampille ministérielle, et le sucre d'orge ne sera permis que s'il est de la marque: « Défense jacobine. »

O neutralité! que de bêtises on commet en ton nom!

PAS DE CHANCE!

Nous avons annoncé que les francs-maçons de Caen avaient décidé de se former en Société de bienfaisance, et nous demandions la publication du bilan de cette œuvre maçonnique.

Pour répondre sans doute à notre désir et afin de nous exhiber au moins un pauvre secouru par eux, les FF.·. de Caen, nous écrit-on, invitaient un pauvre de la ville à venir à la Loge chercher un peu de soupe.

Le pauvre, au reçu de cette *planche,* refusa de s'y accrocher comme à une planche de salut.

— Oh! non, s'écria-t-il, j'aimerais mieux mourir de faim que de manger de ce pain-là!

Décidément, l'altruisme maçonnique, pour une fois qu'il veut s'exercer, n'a pas de chance: on refuse.

Nous conseillons cependant aux FF.·. de Caen de ne pas se décourager.

LE FAUTEUIL DES CENTENAIRES

Nous annoncions, ces jours-ci, que M. Wallon, sénateur et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, venait d'entrer dans sa 91e année.

Il faut croire, dit la *République française,* que le fauteuil qu'il occupe a le don de conférer à ses titulaires une longévité particulière. Son prédécesseur, en effet, M. Quatremère de Quincy, qu'il remplaça en 1850, était né en 1744, et avait vécu, par conséquent, près de 105 années.

Signalons, à cette occasion, la mauvaise humeur de M. Lermina dans le *Radical.*

Ce féroce antimacrobite trouve les vieillards « des êtres parfaitement embêtants ».

C'est tout juste si le rédacteur du *Radical* permet au vieillard d'exister, en laissant voir que c'est vraiment un abus:

Qu'il vive, *soit,* puisque nous n'avons pas, comme certains sauvages, *le bon sens* de le manger, mais qu'il n'empêche pas les autres de vivre.

M. Lermina s'offrant M. Wallon pour son petit déjeuner, quel tableau!

ÉCHEC AU CABINET NOIR

Il paraît que les Américains se sont émus des exploits de nos cabinets noirs, où nos correspondances sont mises à jour.

Ils ont une conception si bizarre de la liberté qu'ils ne comprennent pas qu'un gouvernement républicain applique à ses gouvernés le traitement que les gardes-chiourmes appliquent aux forçats.

Aussi ils ne se servent plus pour les courriers qu'ils envoient en France que d'enveloppes dites révélatrices.

Ces enveloppes seraient ainsi faites: la partie qui se rabat sur l'autre pour fermer la lettre est empreinte d'une composition chimique qui, à la moindre tentative d'ouverture, soit par l'humidité, soit par tout autre moyen susceptible de ne point déchirer le papier, laisse apparaître ces mots: *Attempt to open:* On a essayé d'ouvrir!

Nos chimistes seraient bien aimables de nous doter de semblables enveloppes.

LA GRANDE ÉTUVE

La grande étuve, mais encore trop étroite pour l'innombrable foule qui s'y presse, c'est Paris.

A Londres, on ne compte que 150 habitants par hectare; à Paris, il y a dans le même espace 324 habitants.

Voici le résultat de cet entassement: la mortalité, à Londres, n'est que de 18 pour 1 000 habitants, tandis qu'à Paris il y a 20 décès. Et cependant le climat de Paris est incomparablement plus sain que celui de Londres.

Il faut élargir Paris, disent les hygiénistes. D'autres prétendent qu'il serait beaucoup plus simple de combattre le dépeuplement des campagnes, où l'on respire à l'aise dans les vastes espaces.

Restez chez vous, braves gens, car si on manque d'air à Paris presque toujours, souvent par surcroît on y manque de pain.

LES CHARTREUX ET LES OUVRIERS

Une pétition à M. Combes circule en ce moment dans le canton de Saint-Laurent-du-Pont (Isère); les signatures abondent de toutes parts. Voici un extrait de cet intéressant document:

Monsieur le président du Conseil,

Les soussignés, tous ouvriers vivant, ainsi que leurs familles, du seul travail que leur procure l'importante fabrique de la Chartreuse, sont très douloureusement émus de l'annonce du départ possible des Pères Chartreux, en raison de ce que le gouvernement leur refuserait la reconnaissance légale.

Ce départ, si par malheur il venait à se réaliser, priverait de leurs seuls moyens d'existence plus de 200 ouvriers avec leurs familles et les réduirait à la plus extrême misère, sans espoir de trouver dans le pays aucune autre occupation pour leur permettre d'y vivre.

De plus, les Chartreux font à tous leurs ouvriers et serviteurs, après vingt-cinq ou trente ans de services, une retraite variant de 300 fr. jusqu'à 1 000 francs, sans jamais opérer aucune retenue sur le salaire.

Or, un grand nombre aujourd'hui jouissent de cette pension qui est leur seule ressource; quelques-uns sont vieux et infirmes; d'autres arrivent au terme de cette retraite sur la jouissance de laquelle ils ont compté pour le pain de leurs vieux jours. Que deviendront tous ces malheureux ouvriers, si les Chartreux sont mis dans l'impossibilité de servir ces retraites, pour le payement desquelles ils n'ont qu'un engagement moral.

En conséquence, Monsieur le président du Conseil, ils vous prient bien sincèrement d'accueillir favorablement la demande qu'ils vous adressent dans le but de conserver leur travail et le pain de leurs enfants.

Ils ajoutent que les Pères Chartreux ont toujours été pour les ouvriers d'une bienveillance toute paternelle; qu'ils jouissent de l'estime, de la sympathie et de la plus profonde vénération de la part de tous les travailleurs qui les entourent et les connaissent.

Ces doléances, non plus que le sort des ouvriers et de leurs enfants, ne sont point pour toucher M. Combes et sa majorité; mais, hélas! il faut bien le dire, les électeurs du département de l'Isère qui envoyèrent les Rivet, Zévaès, Chenavaz, Rajon et autres à la Chambre pour y voter les lois d'expulsion contre les religieux, ne font que porter la peine de leur imprudence.

VISITES ET VISITEURS

Quand on y songe à tête reposée, c'est quelque chose d'assez curieux que cette après-midi du 1er janvier, durant laquelle tant de créatures raisonnables, les unes en voiture et les autres à pied, passent leur temps à courir les unes chez les autres, avec la quasi certitude et souvent aussi le secret espoir de ne pas se rencontrer! Des philosophes ironistes demanderaient peut-être si chacun ne gagnerait pas, ce jour-là, à faire tout simplement de la gymnastique en chambre. Mais non, les cochers protesteraient sans doute, et la charité elle-même, quelque petite que soit la place qu'on lui réserve dans les visites de ce jour-là, ne serait pas satisfaite.

Le jour de l'an a un rôle social tout particulier. C'est le jour de l'année où l'on se rappelle les gens qu'on est en train d'oublier et que l'on oublierait tout à fait sans doute, si le retour de cette date ne venait pas secouer, pour ainsi dire, la torpeur de nos souvenirs. C'est alors qu'on peut mesurer quelquefois l'évolution accomplie par nos sentiments depuis une certaine période. Telle amitié, que l'on croyait forte et durable, a vu ses liens se relâcher peu à peu. Telle connaissance, que l'on avait accueillie avec bonheur, comme devant jouer un rôle important dans son existence, n'apparaît plus que comme un incident éphémère, quelque chose comme une comète fuyante dans le firmament obscurci de nos affections.

En revanche, on constate bien clairement l'entrée en scène d'obligations et de relations nouvelles. Et presque toujours, après avoir dénombré les politesses que nous impose l'an nouveau, on est obligé de reconnaître que la Providence est loin d'avoir exécuté le programme de notre vie comme nous l'avions arrêté nous-mêmes. Sur cette scène mouvementée, ce n'est pas seulement le décor qui change, ce sont surtout les acteurs; et, si l'on avait le temps d'y songer à loisir, cette pensée seule suffirait à nous jeter dans une profonde mélancolie.

Mais justement, pour la plupart des gens, le 1er janvier est le jour de l'année où l'on a le moins de temps pour être mélancolique. Et puis, il y a les enfants, les jouets, les explosions de joie, les bonheurs sans arrière-pensée de ces petits êtres. Il y a encore les parents et les vrais amis, ceux que l'on aime, ceux que l'on voit avec plaisir, et que pourtant le train ordinaire de la vie sépare de nous. Parmi les poignées de mains qui s'échangent ce jour-là, il y en a donc de vraiment cordiales; parmi tant de vœux proférés mécaniquement, il en est d'ardents et de sincères. L'ennui, c'est que le temps accordé aux amis, en cette terrible journée, soit forcément rogné, pour un si grand nombre, par les devoirs à rendre aux indifférents.

Dans ce qu'on appelle « le monde », on peut même dire que les indifférents ont au 1er janvier leur jour de triomphe. Voyez ce jeune mondain qui court, qui se presse, qui hèle des fiacres, qui vole de concierge en concierge comme l'abeille de fleur en fleur. C'est un quidam « très bien » qui a beaucoup dîné « en ville », cette année, qui a été présenté à force gens dans force salons, et qui s'évertue, aujourd'hui, à rendre avec toute la célérité désirable les innombrables « politesses » dont il a été l'objet. Ah! si vous pouviez lire en son cœur! Comme il peste intérieurement, le pauvre gandin, et peut-être même extérieurement! Il peste contre la pluie, contre la boue, contre les flaques d'eau; il peste contre les fiacres qui ne marchent pas à l'heure; il peste contre ses bottines trop élégantes et trop neuves; il peste contre la fâcheuse idée qu'ont ses connaissances d'habiter « au diable », et, parce qu'elles y sont, il les y envoie. Ce jour-là — que de prédicateurs l'ont dit! — bien des gens accomplissent en l'honneur du monde des actes d'héroïsme dont la centième partie leur ferait peur s'il s'agissait de les accomplir pour Dieu.

Entre le misanthrope qui se claquemure et le mondain qui se disperse, le sage tâche de garder un juste milieu, mais un juste milieu raisonné et fondé sur des considérations morales. Il se dit que toute cette fébrile agitation qui l'environne constitue en définitive l'exagération d'une chose belle et bonne. L'hypocrisie elle-même, a dit un

DIX INSTITUTS DE FRÈRES
AUXQUELS M. COMBES REFUSE DE DONNER L'AUTORISATION

NOMS DES CONGRÉGATIONS	NOMBRE des membres	NOMBRE des établissements	NOMBRE des élèves	NOMBRE des vieillards au-dessus de 60 ans
Frères de l'Instruction chrétienne, Ploërmel (Morbihan)	2 000	264	50 000	300
Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel, Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée)	1 500	186	21 285	115
Frères du Sacré-Cœur, Paradis, près le Puy (Haute-Loire)	900	170	25 000	150
Petits Frères de Marie, dits Frères Maristes, Saint-Genis-Laval (Rhône)	6 000	327	103 000	600
Frères de la Société de Marie, dits Maristes, Paris	1 300	+ de 100	30 000	150
Frères de la Doctrine chrétienne, Nancy (Meurthe-et-Moselle)	300	28	3 000	40
Clercs de Saint-Viateur, Paris	704	120	15 000	70
Frères de la Croix de Jésus, Menestreol (Ain)	115	17	2 000	30
Frères des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde, Montebourg (Manche)	130	21	3 000	25
Frères de la Sainte-Famille, Belley (Ain)	307	46	5 750	41
	13 253	1 000	264 075	1 320

INFORMATIONS DU SOIR

LES HUMBERT

La famille Humbert a été conduite ce matin au service anthropométrique où M. Bertillon a procédé à la mensuration et à la photographie des inculpés. Frédéric, Maria, Emile, ont posé devant l'objectif sans protestation.

Romain a plaisanté. Quant à Thérèse, elle était fâchée et a menacé même M. Bertillon.

Les avocats

A. le bâtonnier a désigné Me Chenu pour défendre Maria Daurignac. Me Henri Robert, choisi par Emile Daurignac, est allé cette après-midi visiter son client à la Conciergerie.

Les autres inculpés n'ont pas encore désigné d'avocats.

Opinion de M. Hennion

M. Hennion a communiqué ainsi ses impressions sur la famille Humbert:

— Thérèse Humbert m'a fait l'effet d'une femme très forte et ce que l'on a dit à ce sujet ne dépasse en rien la vérité; elle est incontestablement le pivot de l'affaire et je suis convaincu qu'elle confondra ses accusateurs; pendant tout le temps que j'ai passé avec la famille, elle en a été le porte-parole et tous s'empressaient de renchérir sur ses paroles.

Au moment de quitter la prison de Madrid, elle m'a demandé la permission d'embrasser son mari, et comme je refusais, conformément à mes instructions qui ne me permettaient pas de laisser communiquer les accusés, elle s'est emportée et m'a apostrophé violemment, finissant par me dire que plus jamais elle ne m'adresserait la parole.

Cette bouderie, bien féminine, n'a pas été longue: deux heures après, tandis que le train nous emportait vers la frontière, elle me disait que les policiers espagnols avaient été d'une galanterie exquise qu'à son grand regret je faisais regretter.

— La croyez-vous folle?

— Folle, non pas; peut-être un peu hystérique, c'est possible.

M. Hennion a ajouté que Frédéric Humbert était muet et abattu et semblait souffrir beaucoup.

FERMETURE D'ÉCOLES

Avranches, 30 décembre. — De notre correspondant particulier:

Les religieuses du Tiers-Ordre du Carmel d'Avranches ont reçu aujourd'hui avis de la fermeture des écoles libres de Saint-Brice et Vernix, et la laïcisation des écoles communales de Mesnildrey, Naftel, Octeville-la-Venelle (arrondissement de Valognes), Chérencé-le-Roussel, Chevreville.

POURSUITES CONTRE UN PRÉFET D'ÉTUDES

Notre correspondant de Millau télégraphie:

M. l'abbé Delclaux, préfet des études à Saint-Louis de Gonzague à Millau, est déféré au tribunal correctionnel pour le 7 janvier sous l'inculpation d'avoir ouvert ou dirigé, en se substituant au directeur légal, un établissement d'instruction secondaire.

POUR LES UNIVERSITÉS

M. Chaumie, ministre de l'Instruction publique, vient de prendre une décision portant:

I. — Institution à l'Université de Grenoble:
1° D'un diplôme d'ingénieur électricien;
2° D'un certificat d'études électrotechniques;
3° D'un brevet de conducteur électricien.

II. — Institution d'un diplôme de médecin colonial de l'Université de Paris.

III. — Institution à l'Université de Lyon d'un certificat d'études supérieures, destiné exclusivement aux jeunes filles.

S. EM. LE CARDINAL RICHARD

Nous sommes heureux de signaler que l'amélioration dans l'état du cardinal Richard persévère.

Le vénérable prélat a pu se lever hier et rester debout quelques heures.

Dans quelques jours, sans nul doute, Son Eminence pourra reprendre ses occupations.

LES DÉCORATIONS DU 1er JANVIER
Ministère de la Guerre

Sont nommés grands-officiers, les généraux de division:

Boreau de Roincé, commandant l'artillerie de la place de Paris.

De Monard, disponible, ancien commandant de corps d'armée.

Farny, commandant le 5e corps d'armée.

Briois, commandant la 21e division d'infanterie.

Brunet, membre des Comités techniques de la cavalerie et des troupes coloniales.

Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée.

La promotion militaire du 1er janvier

Le ministre de la Guerre a fait signer ce matin, en Conseil des ministres, la promotion militaire de fin d'année.

Sont nommés généraux de division, les généraux de brigade:

Michel, commandant la 29e brigade d'infanterie, à Nancy; né en 1850; appartient à l'infanterie; général de brigade depuis 1897.

D'Armagnac, commandant la 3e brigade d'infanterie, à Arras. Né en 1845, appartient à l'infanterie, général de brigade depuis 1898.

Lebon, commandant par intérim la 22e division d'infanterie à Vannes; né en 1845, appartient à l'artillerie; général de brigade en 1898.

Papuchon, gouverneur de Toul, né en 1842; appartient au génie, brigadier du 10 juillet 1899;

Rouvray, commandant la 5e brigade de dragons à Vincennes, né en 1845, appartenant à la cavalerie; brigadier de 1899.

Sont promus généraux de brigade les colonels:

Barry, commandant le 119e d'infanterie;

De Mas Latrie, du 19e dragons;

Valuy, du 30e d'artillerie;

Seissel-Schneider, du 30e dragons;

Prévrost, commandant la garde républicaine;

Pillon, commandant le 38e d'infanterie;

Charpentier du Moriez, du 31e d'infanterie;

Lambert, directeur de la section technique de l'artillerie au ministère;

Calvel, chef d'état-major de la place de Paris;

Graëff, commandant le 109e d'infanterie;

Delavallée, commandant le 2e d'infanterie;

Girard du Demaine, directeur d'artillerie coloniale à Brest.

Sont promus colonels:

Dans l'infanterie: les lieutenants-colonels Persil, du 20e; Terme, du 84e; Revelhac, de 141e; Fort, du 98e; Heymann, du 32e; Lacomte, du 44e; Basin, du 38e.

Dans la cavalerie: les lieutenants-colonels de Castelli, du 10e dragons; de Sailly, du 4e hussards; Silvestre, du 27e dragons; Lescot, du 11e chasseurs.

Artillerie: Les lieutenants-colonels Gazères, président de la Commission d'expériences de Calais; Jouffray, directeur à Belfort; Morel, directeur de l'atelier de construction de Douai; Lalligant, directeur à La Rochelle; Lucas, directeur de l'atelier de construction de Rennes.

Dans la gendarmerie: les lieutenants-colonels Tasson, de la 15e légion; Ackermann, de la garde républicaine.

Dans l'infanterie coloniale: les lieutenants-colonels Bondonnet, du 10e régiment au Tonkin; Prudhomme du 6e régiment.

Est promu intendant le sous-intendant militaire Mouret, à Toulouse.

Est promu commissaire général des troupes coloniales, le commissaire principal Mathis, chef des services administratifs de l'Indo-Chine.

L'ESPAGNE AU MAROC

Madrid, 30 décembre. — Le gouvernement espagnol pour le moment limite ses préparatifs militaires à ses possessions au Maroc, mais il voudrait une action collective des puissances signataires de la Convention de 1880 pour défendre les vies et les propriétés des Européens et des protégés consulaires et même pour maintenir l'autorité du Sultan contre le mouvement de réaction musulmane qui se produit.

La tendance dans les hautes réunions politiques de Madrid est d'agir de concert avec les puissances disposées à intervenir ou à exercer une influence pour maintenir le *statu quo* au Maroc.

On vient de rappeler les officiers en congé, mais ni les réserves ni les conscrits des classes actuelles.

Les préparatifs de la marine se limitent à l'envoi à Tanger du vieux croiseur *Infanta-Isabel* et à l'ordre de préparer une dizaine de navires, dont trois croiseurs seulement pourraient être armés avant le 15 janvier.

Les Bourses de Madrid et de Barcelone sont très impressionnées par les nouvelles du Maroc et la perspective des dépenses. Tous les fonds et les valeurs sont en baisse; le change a haussé d'un point.

Madrid, 30 décembre. — Les événements du Maroc ne paraissent pas devoir susciter de complications internationales.

Les bâtiments anglais qui vont ordinairement à Gibraltar ne seront pas renforcés.

Le croiseur français, qui est en rade d'Oran, doit y rester jusqu'à nouvel ordre.

L'Espagne a reçu l'assurance que l'Angleterre et la France ne voulaient pas brusquer les choses et entendaient maintenir le *statu quo,* même si le Sultan actuel venait à être détrôné au profit du prétendant.

M. CROZIER EN DANEMARK

Copenhague, 30 décembre. — Le roi a reçu, ce matin, au palais d'Amalienborg, M. Crozier, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française près la cour danoise.

M. Crozier a remis au Souverain ses lettres de créance.

M. POINCARÉ A LIMOGES

Limoges. — M. Raymond Poincaré, député de la Meuse, ancien ministre des Finances, viendra à Limoges samedi 10 janvier.

Il fera dans la salle du Grand Continental une conférence privée.

On dit qu'à cette occasion M. Poincaré prononcera un important discours politique.

Guatemala, 29 décembre. — Le gouvernement français et le gouvernement de Guatémala ont admis en principe, dès le mois dernier, que la réclamation formulée contre le gouvernement guatémaltèque par un Français qui a effectué en 1896 et 1897 d'importants travaux au Guatemala, serait soumise à la cour de La Haye.

Mende, 30 décembre. — Une tempête de neige d'une extrême violence sévit depuis ce matin dans la Lozère.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

ALBUM DE LA CROIX

Le recueil de romans illustrés et variés parus sous ce titre, dont la publication est seulement suspendue, a été publié **avec un tableau de maître, gravé sur bois, chaque trois pages;** *c'est un monument unique en son genre.*

La collection forme **SIX** *grands volumes illustrés de 200 à 300 pages chacun:*

Brochés, 15 francs; reliés avec tranches dorées, 21 fr. Port en sus: un colis postal de 10 kilos.

NOTA. — On peut acheter chaque volume à part. Prix: 2 fr. 50; port en sus, un colis 3 kilos: relié, 4 fr.; doré sur tranches, 4 fr. 50.